

Image not found or type unknown



Locataire maison troglodyte droit et securite

Par **marjomatt**, le **08/05/2014** à **11:16**

bonjour

je suis depuis 1ans et demi locataire d'une maison troglodyte, la cours ce trouve en bord de falaise, il n y a aucune sécurité.

il y a 3jours une pierre aussi grosse qu'une basket est tombe de 5 metre de haut !

je vous laisse imaginer les dégâts si nous avons été en dessous.

quel sont mes droits face a mon propriétaire qui me dit que le grillage de sécurité coute 10 000euros et qu'il n'est pas obliger de le faire?

Merci d'avance pour vos réponses.

Marjorie